

**la force syndicale**

CIRCULAIRE N°2  
MOBILISATION 19 Mars 2019

Cher(e)s Camarades,

**CE QU'ON A GAGNÉ, NE LE PERDONS PAS !**



**Sécurité sociale**  
**Formation professionnelle**  
**Code du Travail Statuts**  
**Assurance Chômage**  
**Salaires Conventions collectives**  
**Médecine du travail Congés payés**  
**Temps de travail**  
**Assurance maladie**  
**Délégués du personnel Retraites**  
**Salaire minimum**

**LE 19 MARS**

**REUSSIR pour se faire ENTENDRE !**  
Mobilisation et grève interprofessionnelle

Je compte sur vous tous et toutes, pour nous mobiliser.

Edouard GUERREIRO  
Secrétaire général

Joint : tract unitaire départemental + tract unitaire retraités

UD FO 21 – ☎ : 03.80.67.11.51 – FAX : 03.80.67.01.10  
2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON



## Les retraités contre l'austérité le 19 mars 2019 !

Nos organisations de retraités, conscientes de la gravité de la situation sociale actuelle, devant le mouvement des gilets jaunes, traduction d'une crise démocratique, rappellent leurs revendications :

- Retour de l'indexation des pensions sur les salaires, sans remise en cause des modalités de calcul actuelles,
- Rattrapage des 6 années de quasi-gel des pensions au mépris du Code de la Sécurité sociale,
- Suppression des mesures fiscales confiscatoires : hausse de la CSG de 25%, suppression de la 1/2 part des parents isolés, etc.,
- Prise en charge de l'aide à l'autonomie à 100% par la Sécurité sociale et soutien aux personnels des EHPAD et de l'aide à domicile,
- Maintien des pensions de réversion.

Nous, retraités, solidaires de nos enfants et petits-enfants condamnons les violences policières, soutenons les revendications de l'ensemble des organisations de salariés et de jeunesse qui ont appelé à une **journée de grève et de mobilisation le 19 mars 2019**.

- Défense des services publics,
- Retrait de la contre-réforme de la fonction publique,
- Défense des droits des demandeurs d'emploi,
- Défense de la Sécurité sociale et du salaire différé,
- Retrait du projet de loi santé,
- Retrait de la loi travail et des ordonnances.

L'ensemble de ces attaques vise à affaiblir le monde du travail et ses organisations. C'est également la raison pour laquelle nous pensons qu'il n'y a rien à attendre du « *grand débat* » dont les conclusions sont écrites à l'avance et **condamnons la loi dite « anticasseurs »** remettant en cause les libertés démocratiques, dont celle de manifester.

Nous, retraités, partageons les inquiétudes des jeunes quant aux projets du gouvernement : accès à l'enseignement supérieur, précarité et gel des prestations..., toutes menaces sur le droit d'étudier.

C'est aussi la raison pour laquelle nous nous opposons à la transformation de nos régimes de retraite par répartition, solidaires et intergénérationnels en régime par points et **demandons l'annulation du projet Delevoye**.

**C'est pourquoi, nos organisations appellent tous les retraités à être dans l'action le 19 mars !!**

**NON aux reculs sociaux !**  
**NON à la casse des services publics !**  
**Un juste partage des richesses produites !**

UD FO 21 – ☎ : 03.80.67.11.51 – FAX : 03.80.67.01.10  
2, Rue Romain Rolland - 21000 DIJON



E-mail : [udof21@force-ouvriere.fr](mailto:udof21@force-ouvriere.fr)

Web : [www.udfo21.org](http://www.udfo21.org)





**Nos organisations CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES et UNEF de Côte d'Or, s'inscrivent dans l'appel unitaire interprofessionnel pour faire du 19 mars prochain un temps fort de mobilisation.**

Le Président de la République, le Premier ministre et le gouvernement, en accord avec le MEDEF, mettent en œuvre une politique ultralibérale. Celle-ci, multiplie les attaques contre les salariés, qu'ils soient du secteur privé ou du secteur public.

La situation sociale en France est marquée par l'expression diverse et multiple d'un mécontentement social grandissant, par l'aspiration à une véritable justice sociale et fiscale, par la dénonciation des reculs sur les libertés publiques comme individuelles. Le mouvement des gilets jaunes est l'expression récente de cette profonde crise sociale.

Alors que les annonces faites par le président de la République ou son gouvernement n'ont pas répondu aux attentes, alors que des lois portant atteinte aux libertés syndicales et de manifester sont votées, que les prix des produits de consommation courante continuent à la hausse, que la suppression de l'ISF n'est pas remise en cause, que le chômage progresse... Le « grand débat national » ne peut ni se substituer, ni contourner, encore moins être opposé aux revendications sociales et syndicales.

Pour les jeunes, les difficultés ne cessent de croître : sélection, réforme du lycée et de la voie professionnelle, hausse des frais d'inscription des étudiant-es étranger-ères hors UE, progression de la précarité étudiante et gel des prestations sociales, ne font qu'attaquer le droit d'étudier.

En parallèle, le patronat, particulièrement celui des grands groupes, porte lui aussi une grande responsabilité dans l'exaspération sociale. C'est dans les entreprises et dans les services publics que les salarié-es sont considéré-es comme un coût et non pour ce qu'ils/elles sont : une richesse. C'est là que les conditions de travail se dégradent. C'est partout que la précarité s'aggrave...

Dans ce contexte, il s'agit de gagner l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, l'égalité femmes-hommes et un véritable droit à l'éducation et à la formation. Il s'agit aussi de renforcer notre protection sociale et notre système solidaire de retraite par répartition. Il s'agit enfin de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, tout en développant des emplois de qualité... C'est dans ce but que nos organisations appellent à l'élargissement et l'amplification de la mobilisation sociale.

Partout sur le territoire, nos organisations engagent un travail en ce sens via des initiatives diverses dans les entreprises, dans les services publics et en prise directe avec les salarié-es, les retraité-es, les privé-es d'emploi et la jeunesse.

Les agents de la Fonction publique et leurs missions sont au cœur des visées régressives du pouvoir exécutif.

Après le retour du gel de la valeur du point qui entraîne des pertes de pouvoir d'achat sans précédent, la mauvaise compensation de la hausse de la CSG, le rétablissement du jour de carence injuste tant pour les salarié-e-s du privé que pour les agent-e-s public, pour ne s'en tenir à quelques exemples, voici un projet de loi dévastateur de contre réforme de la Fonction publique.

En démantelant les organismes consultatifs de la Fonction publique et en mettant en cause les mandats des représentants des personnels, en projetant un recours encore plus massif aux contractuels, synonyme de précarité accrue et d'affaiblissement de la garantie de neutralité des agents publics, en accentuant fortement les éléments individuels de rémunération ouvrant ainsi la porte à des pratiques clientélistes, ce projet de loi constitue une charge sans précédent contre le Statut Général des fonctionnaires.



Pire, en créant un arsenal de dispositions, notamment organisant la mobilité forcée, pour accompagner de nouvelles et massives suppressions d'emplois et favoriser l'abandon ou la privatisation de missions publiques, ce texte est également porteur de reculs très graves pour l'ensemble de la population aggravant encore les inégalités.

Tout cela se fait à la hussarde, dans un calendrier extrêmement resserré qui ne permet pas une concertation digne de ce nom – le texte pourrait être adopté dès juin au Parlement - et ce sans tenir compte des propositions et positions des organisations syndicales.

La coupe est plus que pleine : elle déborde !  
L'heure est à la mobilisation de toutes et tous.

POUR :

- Une augmentation générale et immédiate des salaires, du SMIC, du point d'indice, des pensions et des minima sociaux,
- Des véritables créations d'emplois pérennes dans le privé et un plan de titularisation dans la fonction publique..
- L'abrogation des jours de carence dans le public comme dans le privé.
- Gagner l'égalité femmes-hommes.
- Un véritable droit à l'éducation et à la formation.
- Renforcer notre protection sociale et notre système solidaire de retraite par répartition.
- Le retrait du projet de loi de transformation de la fonction publique
- Une réforme de la fiscalité plus juste et plus redistributive
- Suppression des aides publiques aux entreprises sans aucune conditionnalité
- Maintien et développement du service public de qualité partout sur le territoire avec les moyens suffisants pour l'exercice des missions, en réponse aux besoins des citoyens

Nos organisations CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES et UNEF de Côte d'Or, appellent à faire du 19 mars une journée de mobilisations (grève, manifestations, rassemblements).

**Rassemblement et  
manifestation  
Mardi 19 Mars 2019  
14H30  
Place de la Libération Dijon**